

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 368

présenté par
M. Véran

ARTICLE 11 BIS

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« peut être »,

le mot :

« est ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel